

## **SNU : SOLIDAIRES JS fait son RETEX**

Cela fait maintenant plus de deux mois que les séjours de cohésion sont terminés et que l'Administration reste silencieuse sur les différents retours d'expériences (les fameux RETEX) émis par les services. Ce long silence questionne grandement lorsque nous connaissons les multiples « couacs » vécus dans les séjours. On croirait que l'Administration se transforme en « Grande Muette », comme une dérive de la militarisation des esprits, engendrée par le Service National Universel (SNU).

Pour lutter contre ce silence, SOLIDAIRES JS a fait le choix de mener son propre retour d'expérience à l'aide d'échanges nombreux avec les partenaires associatifs, les salarié.e.s des séjours, les responsables de services et les collègues en charge de ce dispositif. Face à l'omerta et à la pression mise sur les collègues pour que rien ne soit divulgué sur le SNU, les éléments que nous énoncerons ne seront pas géographiquement identifiables. **Surtout, ce retour apparaît comme primordial alors que ladite mission nationale de la SNU (MNSNU) devrait officialiser sous peu la mise en route de deux séjours de cohésion par département en 2022 dont un devant se tenir avant les élections présidentielles...**

### ***« Des inscriptions sous forme de gruyère, Jeunesse Comté-vous »***

Pour rappel, cette campagne SNU de 2021 avait comme objectif initial d'attirer 30 000 jeunes mais très rapidement et en un tour de passe-passe, l'objectif est tombé à 20 000 en quelques semaines, sans être jamais atteint. Dans les faits, des centaines de jeunes inscrit.e.s ne sont pas venu.e.s, d'autres encore ont décidé de quitter les séjours en cours de route et certain.e.s ont été exclu.e.s (pour des motifs divers). **On estime à 15 000 les jeunes réellement accueilli.e.s dans les séjours, un véritable échec de cette lubie gouvernementale. Rappelons que la jauge devrait être fixée à 800 000 si cette folie devenait un jour obligatoire comme évoqué lors de la dernière campagne présidentielle.**

### ***« une communication verrouillée au service du taisez-vous »***

Depuis le début, le Gouvernement fait de la communication l'*alpha et l'omega* de sa politique, le SNU n'y a logiquement pas échappé. Cela conduit donc à ce que très peu de personnes, même au sein des services JS (SDJES ou DRAJES), ont été informées de ce qu'il se passait réellement dans les séjours SNU, favorisant les dérives sur lesquelles nous reviendrons.

Pour assurer le verrouillage, **certaines académies ont fourni des directives de communication aux agent.e.s (ou salarié.e.s du SNU) avec des réponses préparées**, d'autres ont refusé à la presse l'accès des centres.

Enfin, une plateforme interne a été créée pour recenser les « problèmes » au sein des séjours pour que l'Etat soit immédiatement informé et puisse en répondre. Cette joyeuse plateforme nommée « Sphinx » a eu près de 1 000 signalements lors des séjours 2021. Dans les informations à remplir sur « Sphinx », il fallait répondre à cette question : « Présence ou risque de sortie dans la presse ou les réseaux sociaux : possible/probable/effective ».



**« sur le papier, les séjours SNU sont des ACM, sur le papier seulement »**

Pour rappel, les séjours SNU sont considérés comme des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et répondent ainsi à une certaine réglementation.

Dès le mois de juin, nous alertions (tout comme le SEJS-UNSA dans un communiqué du 18/06/2021) sur les risques sanitaires de maintenir ces séjours dans une telle désorganisation, avec des conditions dégradées pour accueillir les jeunes et surtout avec des équipes encadrantes très inexpérimentées et souvent non qualifiées. **Cette désorganisation est en grande partie de la responsabilité de la MNSNU qui a passé son temps à inventer de nouvelles consignes –souvent contradictoires- jusqu’au début des séjours.** Nous savons d’ailleurs que certains Rectorats se sont opposés à la multiplication de ces consignes.

Le bilan est simple, très simple. Plusieurs centres ont été fermés pour cause de « cluster », imposant aux familles de venir récupérer des enfants malades et de se mettre en danger elles-mêmes. **Dans plusieurs centres les auto-tests sont arrivés après le début des séjours : cherchez l’erreur !**

### Un cluster dans un centre du Service National Universel, en Ardèche

Mercredi 30 juin 2021 à 14:46 - Par Florence Gotschaux, France Bleu Drôme Ardèche

Meyras



Plusieurs cas de covid-19 ont été détectés parmi les adolescents effectuant leur service national universel dans un centre de Meyras. Le préfet de l’Ardèche a décidé de fermer le site de manière anticipée.



Des participants au SNU (image d’illustration). © Radio France - Simon Cardona

Un cluster parmi de jeunes volontaires du Service National Universel (SNU), en Ardèche. **Huit cas de covid-19** ont été détectés dans le centre de Meyras parmi les 94 adolescents et leurs encadrants. **28 cas contacts** ont aussi été repérés, après une campagne de dépistage.

Un des exemples de cluster made in SNU

Les recrutements à la hâte d’équipes encadrantes ont eu des conséquences non-négligeables et parfois dramatiques pour les jeunes. **En effet, il a été relevé des propos racistes dans plusieurs centres et des comportements déplacés. Ces dérives ont entraîné des licenciements et en ont poussé d’autres à démissionner pour ne pas cautionner ces actes.** Par ailleurs, nous pouvons aussi affirmer que dans plusieurs centres des personnes ont été recrutées alors qu’elles ont l’interdiction d’exercer auprès des mineurs entraînant *de facto* leur licenciement. Alors que l’Etat impose désormais aux clubs sportifs de vérifier l’honorabilité de ses bénévoles, force est de constater qu’il s’affranchit de cette obligation en tant qu’organisateur d’ACM. Nous estimons que les services ne sont pas responsables de ces dérives, car soumis aux injonctions absurdes et incessantes de la volonté politique, qui n’est pas capable de mettre les moyens humains pour assurer une mise en œuvre convenable d’un dispositif que nous dénonçons dans tous les cas. **L’avenir du SNU est son abandon, rien de plus.**



## « Le SNU ce n'est pas le service militaire, non, non et non, mais presque »

Si depuis le début le Gouvernement s'efforce à dire à qui veut l'entendre que le SNU n'est pas militaire, plusieurs épisodes relatés dans les centres SNU tendent à démontrer le contraire. Cela s'explique notamment par le fait que de très nombreux.ses retraité.e.s de l'Armée ont participé à l'encadrement du dispositif. Le reproche encore une fois n'est pas contre elles et eux.



Dans certains centres, l'uniforme (*made in bangladesh* mais que nous ne commenterons pas plus pour ne pas alourdir le dossier) était obligatoire 24h/24, le cérémoniel très important, un discours d'embrigadement à l'œuvre tout au long de la journée et la « rectification de la position » était parfois l'objectif central des journées. **Comme en 2019, nous noterons que les punitions physiques (pompes, abdos, marche de plusieurs heures en pleine nuit...) ont été légions. Quand les jeunes devenaient trop récalcitrant.e.s, ils étaient exclu.e.s, pourquoi s'emmerder après tout ?**

Dans les activités saugrenues, nous pouvons prendre aussi le temps de noter une randonnée sous l'orage, mais aussi l'apprentissage de chanson telle que « la Strasbourgeoise », un chant patriotique, revanchard et paternaliste. Ce chant militaire a d'ailleurs créé une certaine gêne lorsque celui-ci a été chanté devant des huiles de l'Education Nationale en clôture d'un séjour SNU.



Manifestation parodique du collectif Avenir JS contre le SNU

Si des blessures sont à recenser dans quasiment l'ensemble des centres, c'est qu'il n'échappe pas à la routine des activités collectives et du quotidien des centres de vacances, néanmoins ce qui doit alerter c'est encore la multiplication de malaises chez les jeunes, comme en 2019. **La raison de ces malaises est simple : une fatigue généralisée du fait de programmes d'activités bien trop chargés, allant parfois de 6h du matin à plus de 23h avec de nombreuses activités physiques, ne respectant pas le rythme de l'enfant qui est la base de tout ACM ! Nous ne parlerons pas ici de qualité éducative...**



### « Neutralité de l'Etat, neutra-quoi ? »

De nombreux séjours se sont déroulés dans des lycées privés catholiques, il n'était donc pas étonnant de voir sur certaines photos des croix catholiques questionnant toujours un peu plus la neutralité de l'Etat. Nous avons d'ailleurs critiqué ouvertement sur les réseaux sociaux une photo d'un centre SNU en présence de la Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, **ce qui avait engendré un communiqué de « justification » le 25 juin demandant dans le même temps le retrait des signes religieux dans les établissements.**



### « un premier bilan comptable, des découvertes étonnantes, des partenaires en colère »

**Avec un budget officiel de plus de 63 millions d'euros**, nous savions que le SNU allait être une incroyable gabegie budgétaire mais nous ne pouvions imaginer que cela allait être aussi rocambolesque.

Tout d'abord, grand nombre de matériels pédagogiques ne sont arrivés qu'à la fin des séjours, qui n'ont tenu que grâce à la débrouillardise des équipes encadrantes. Certaines dépenses sont plus que questionnantes dans le cadre d'un ACM (qui plus est financé avec de l'argent public), comme l'achat en grand nombre d'alcool, de fleurs pour décorer les bureaux des directrices de séjours ou d'escapades au restaurant.

De surcroît, certains partenaires ne sont toujours pas rémunérés (les différents sites d'accueil par exemple) et commencent à grogner fortement, à juste titre. La conséquence est une dégradation des relations avec certains partenaires historiques des services « Jeunesse et Sports ».

Enfin, comme la presse l'indique depuis maintenant plusieurs jours, **deux mois après la fin des séjours, l'immense majorité des salarié.e.s n'a pas été payée. Cela a des conséquences dramatiques pour une partie de ces salarié.e.s comme la contraction d'un emprunt bancaire, le retour chez les parents ou la non-possibilité de partir en vacances en période estivale.** Une majorité des salarié.e.s étaient des étudiant.e.s, renforçant ainsi leur précarité. Nous accompagnons certain.e.s dans leurs démarches pour réclamer ce que de droit. Aussi, nous avons appris que dans certains territoires, les salaires qui avaient été annoncés ne sont pas ceux qui ont été (ou plutôt qui seront) payés (salaire annoncé : 1500€, salaire finalement versé : 1100€) et pire qu'une grande partie des salarié.e.s ne disposaient pas de leur contrat de travail pendant les séjours SNU. **D'ailleurs, ce delta entre la rémunération annoncée et la rémunération réelle a entraîné une vague de démissions dans quelques centres, rendant encore plus précaire l'accueil des jeunes.**



Nous nous répétons depuis maintenant plus de deux ans, et ce ne sont pas les quelques sourires de fin des séjours (comme dans toutes colonies de vacances) et l'organisation ici ou là d'activités intéressantes, qui viendront remettre en cause le fait que le SNU est un immense gâchis humain, de temps et d'argent public. Nous réclamons toujours son abandon immédiat pour remettre nos services au plus près des usagers, des partenaires, sur des missions de temps longs, d'accompagnement du secteur associatif et sur des projets réels de vivre-ensemble.

**Ce qui est rassurant c'est que nous savons que cette position est portée par une majorité de responsables de services JS qui estiment en plus impossible une montée en charge de ce dispositif. Ce qui est inquiétant, comme nous l'évoquions dans l'introduction, c'est la volonté gouvernementale d'accélérer la montée en charge, nous courrons à la catastrophe !**



### **« Et maintenant ? Les MIG... »**

Alors que les services se remettent difficilement des séjours de cohésion, qu'ils accueillent les plaintes multiples de partenaires et de salarié.e.s en colère car non-payé.e.s, ou encore les déceptions des jeunes qui pensaient que leur permis de conduire allait être payé par les services, voici qu'arrivent les MIG (Missions d'Intérêt Général) du SNU. Celles-ci doivent durer à minima 84h et chaque jeune qui a participé à un séjour de cohésion SNU doit la mener d'ici le mois de juin 2022. C'est un nouveau travail titanesque qui va occuper des agents uniquement pour ce dispositif et les éloigner une nouvelle fois de l'accompagnement du secteur associatif et des jeunes. Si l'avantage de la non-mixité des jeunes accueillis fait qu'une grande partie souhaite se tourner vers les Armées, la police ou la gendarmerie, facilitant la gestion ; une autre partie non négligeable éprouve, quant à elle, des difficultés à trouver des missions plus diversifiées.

**Nous savons d'ores et déjà que certain.e.s responsables de services de SDJES et des DASEN commencent à faire du chantage au secteur associatif en mode « tu as un FONJEP, tu prends une MIG, sinon ciao-ciao le FONJEP ». Ce chantage doit cesser immédiatement ! Le secteur associatif est le premier partenaire des services Jeunesse & Sports. L'instrumentaliser et le transformer en « opérateurs » de dispositifs publics relève d'une autre pratique, kafkaïenne.**

### **SOLIDAIRES Jeunesse et Sports exige :**

- **Un rendez-vous avec Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et Sarah El Haïry, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.**
- **Un audit indépendant qui doit être mené par le Parlement sur le SNU.**
- **L'abandon immédiat du SNU et la redirection des crédits au bénéfice du secteur associatif.**

**Pour toutes questions, remarques, difficultés ou échanges, n'hésitez pas à nous contacter :  
solidairesjs@net-c.com - 06 86 63 17 91**